



Nicolas SORET, **Président du Pays Nord** **de l'Yonne, 1^{er} Adjoint** **au Maire de Joigny**



Diplômé de l'EDHEC et de l'IEP de Paris, Nicolas SORET est conseiller départemental de l'Yonne, Président de la Communauté de communes du Jovinien et Président du PETR Nord de l'Yonne. Passionné par la chose publique, il a été directeur de la FNESR-Condorcet.

- Pourquoi avoir accepté de participer aux EGPP 2018 ?

Président d'un jeune PETR, sur un territoire qui, pour diverses raisons, n'était jusqu'ici jamais parvenu à se structurer en territoire de projet, j'ai volontiers accepté de participer aux EGPP 2018 pour rencontrer des élus d'autres territoires, dont certains ont une longue antériorité du travail partenarial. Le retour d'expérience que permet l'ANPP est précieux. Sur diverses compétences, tout reste à construire dans le nord de l'Yonne et il était devenu indispensable que les intercommunalités œuvrent ensemble à tracer un devenir commun, dans un cadre partagé, concerté, respectueux des problématiques propres à des territoires très ruraux, ou plus urbains. L'adoption d'un projet de territoire, sa déclinaison en plusieurs contrats signés avec l'Etat ou le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté sont les preuves d'une belle dynamique engagée par les élus locaux et partagée avec les forces vives du nord de l'Yonne. Participer aux EGPP 2018 est une façon d'adresser un message aux territoires qui s'interrogent encore sur les bienfaits d'une structuration supra-intercommunale, et une belle occasion d'échanger avec celles et ceux qui sont plus avancés que nous ne le sommes.

- Quelle plus-value des Territoires de projets dans le développement local ?

S'organiser en territoire de projet était, pour le nord de l'Yonne, une réponse aux exigences posées par le conseil régional de Bourgogne qui souhaitait cette structuration territoriale. Mais, bien au-delà de ce qui a pu initialement apparaître comme une injonction, les élus ont su se saisir de ce nouvel outil pour en faire un lieu de débats et d'échanges débouchant sur une vision partagée de ce que doit être un développement ambitieux, harmonieux et respectueux des problématiques de chacun des intercommunalités qui composent notre PETR. Chacun a bien conscience désormais que des intercommunalités voisines, à l'heure où les moyens financiers sont en recul, ne peuvent poursuivre leur développement en s'ignorant superbement, sans réfléchir à une synergie utile à tous, au bénéfice des habitants, actuels et futurs.